



VERSAILLES

# Porchefontaine Conseil de quartier

**Conseil du mardi 12 janvier 2016**

**Etaient présents :**

Présidente : Martine Schmit

Collège des personnes élues : Alain Bonnaud, Marie-Christine Claraz, Laure Dispan de Floran, Antoine Divan, Francis Flamand, Monique Mirallès, André Montialoux, Francis Naudin, Caroline Prouff, Alain Roger ;

Collège des associations : Renaud Anzieu, représentant suppléant de VEI, Marie-France Bergereault représentante suppléante de SNL, Michel Carré représentant titulaire du SDIP, Michèle Divan représentant titulaire du CCVP, Marc Meyer représentant titulaire de l'AFCV, Sophie Roesch représentante suppléante de la PEEP, Geneviève Silvestre représentante titulaire de Scsakinoufo ;

Collège des personnes nommées :

Pierre Arnaud, Antoine Brillaud, Gabrielle de Wailly, Stéphanie Lescar, Isabelle Richard ;

**Excusés :**

Michel Lefèvre, Vice-Président, Pierre-Jean Airaud, Xavier Bloch, représentant titulaire de l'ALEPP, Catherine Mordant représentante titulaire de la PEEP, Hélène Schutzenberger représentante titulaire de VEI, Isabelle Lallemand, David Crépy, Nicolas Fouquet, Serge Piriou représentant titulaire d'Essor de Versailles, Chantal Simian représentante titulaire de SNL, François Siméoni ;

**Absents :**

Valérie Chenuc, Nicolas Etiévant représentant titulaire du CLAP 53.

**Invitées présentes :** Maric-Jo Jacquey, de l'Echo des Nouettes et Emmanuelle Delhomme, Directrice de la Maison de quartier.

**I - Présentation** par Monsieur Jérémy Godefroy, Ingénieur Circulations Douces à la Direction des Déplacements et des Aménagements Urbains de Versailles, **de solutions visant à réduire le trafic de transit et améliorer la convivialité** de notre quartier en présence de Madame Cécile Gambelin, Directrice des Déplacements et Aménagements Urbains de Versailles

Cette présentation fait suite aux réflexions de certains membres de la commission Voirie pour :

- réduire le transit de voitures dans Porchefontaine (véhicules qui traversent le quartier)
- lancer un projet « Village convivial » qui vise à améliorer la convivialité du quartier grâce à un partage apaisé des espaces et de la voirie entre ses différents usagers.

Constats :

Pour une présence de 3 100 foyers (soit environ 8 000 habitants), 18 000 voitures par jour entrent dans le quartier. Si on se limite aux habitants de Porchefontaine, ce nombre représente une moyenne de 6 voitures par foyer, ce qui est fort peu probable d'où la confirmation de l'hypothèse d'une circulation de transit très importante dont le nombre n'est pas exactement connu.

Les axes très chargés sont l'avenue de Porchefontaine, les rues Rémont, Yves le Coz et Sarrault.

L'augmentation de la circulation de transit est significative depuis une quinzaine d'années. Les difficultés autour de la rue des Chantiers ont des répercussions sur Porchefontaine.

Atouts du quartier :

- un esprit village
  - des infrastructures : marché, gare, commerces, écoles, église, forêt, étang, stade, terrains de sport, tennis, club hippique, camping, maison de quartier
- On se retrouve avec une configuration de quartier large de 700 m et des sites distants d'une moyenne de 750 mètres.

Depuis 2008, la Ville travaille beaucoup sur la problématique des « zones apaisées ». Le travail a été mené sur les quartiers de Saint-Louis et Notre-Dame ; il est en cours dans le quartier des Chantiers et de Clagny-Glatigny.

Les axes principaux de Versailles ne sont pas en zone apaisée, nombreuses voies à 50 km/h mais des hiérarchies et des interactions entre quartiers limitent la vitesse.

La circulation est aussi une question de comportement : plus une zone apaisée est élargie, plus les différents usagers de la voirie se respectent. L'apaisement passe par un ralentissement de la vitesse dans un objectif de partage de la voirie pour tous.

Questions posées au Conseil de Quartier :

Etes-vous d'accord pour :

- limiter les voitures entrantes dans le quartier ?
- améliorer la convivialité du quartier ?
  - . pour partager la voirie en limitant les vitesses excessives
  - . pour encourager la conduite prudente et respectueuse des autres usagers (automobilistes, piétons de tous âges (enfants, personnes âgées), cyclistes...

Le but est de réduire la circulation de transit et sa vitesse et pas de l'empêcher, mais c'est aussi de défendre le respect de notre quartier. L'objectif principal est d'imposer des contraintes aux automobilistes de transit pour les dissuader de traverser le quartier (des alternatives existent, par exemple l'utilisation du tunnel de l'A86), d'autres moyens, comme les contrôles de vitesse rue Rémont extrêmement rares pourraient être activés.

On remarque une très forte saturation avenue de Porchefontaine, rues Coste, et Yves le Coz à certaines heures. Cette zone doit devenir une priorité compte tenu des projets d'aménagement du domaine sportif. En ouvrant le campus sportif, on devrait aboutir à une rue plus conviviale.

Le Conseil de Quartier se prononce presque unanimement pour réfléchir à une autre façon de circuler dans le quartier, sans bannir les voitures. On peut imaginer une zone 30 sur les petites rues, sans contraindre les axes principaux, établir une hiérarchie entre les voies de circulation pour sécuriser les jeunes, trouver des solutions pour faciliter la sortie du quartier.

En conséquence, un groupe de travail va approfondir le sujet. Des Membres du Conseil volontaires rejoindront les membres de la Commission Voirie pour créer le groupe « Circulations apaisées » : Alain Bonnaud, Alain Roger, Sophie Roesch, Francis Naudin, Pierre Arnaud.

## II – TRAVAUX DES COMMISONS

### 1) Les nuisances sonores des hélicoptères

Michel Carré présente les constats des responsables de la circulation aérienne de la DGAC, rencontrés cet été :

- On compte sept à huit vols par jour
- 80% des vols sont d'utilité publique
- Les hélicoptères volent à 150 m d'altitude minimum au-dessus de sol.
- On a enregistré 259 vols en mars 2010 avec une altitude moyenne de 462 m. Au premier trimestre 2015, 207 vols à une altitude moyenne de 488 m d'altitude, donc une baisse non négligeable.
- Les vols sont centrés sur l'A86 avec des écarts de plus en plus significatifs au-dessus du quartier.
- Porchefontaine est placé sous la supervision de Villacoublay, zone militaire peu coopérative

Des représentants de Versailles Grand Parc assistent à la commission concernant la circulation aérienne. Un site internet est ouvert : [www.ba107.air.defense.gouv.fr](http://www.ba107.air.defense.gouv.fr).

La DGAC s'occupe de la question mais a des difficultés à repérer les hélicoptères qui « dérivent ». Il conviendrait de noter le jour, l'heure et si possible la couleur des hélico survolant le quartier, de centraliser les plaintes que la DGAC est prête à relayer (procès).

Quelques remarques

- des écoles pratiquent des vols à prix cassés (Saint-Cyr)
- des hypermarchés proposent des promotions sur des vols en hélicoptère
- des vols militaires qui n'ont pas à circuler au-dessus du quartier.

Michel Carré se propose de centraliser les plaintes pour les transmettre à la DGAC, c'est à dire un hélicoptère qui vole trop bas et au-dessus du quartier (au-dessus du stade en particulier), lui communiquer les jours, heure et couleur de l'hélicoptère ne semblant pas respecter l'interdiction du survol du quartier.

### 2) Point sur les talus des voies SNCF (Pierre Arnaud)

1. La végétation
2. Le bruit et les vibrations
3. La sécurité et les clôtures

#### 4. La gare

##### 1. La végétation : les demandes du Conseil de Quartier à la SNCF

- a. Que les riverains soient informés des interventions sur la végétation et sur les voies
  - engagement SNCF de 2011 non tenu
  - coupe 2015 sans information préalable
  - janvier 2016 : flyer réalisé pour Versailles RG pour informer les riverains, aucune information à Porchefontaine
- b. Que l'entretien de la végétation réponde à de « bonnes pratiques » concertées avec le quartier
  - coupes à zéro ou à 4/5 m, selon les sites
  - besoin de concertation, établir des règles.
- c. Améliorer au fil du temps la qualité de la végétation, surtout aux entrées de ponts très visibles, en s'inspirant des conventions établies entre la ville de Viroflay et la SNCF :
  - conventions d'entretien : la ville prend en charge l'entretien d'un périmètre de talus déterminé. Le terrain est mis gratuitement à sa disposition par la SNCF.
  - convention d'entretien et d'utilisation : la ville utilise le terrain SNCF pour un autre usage (par exemple un jardin public). Elle a en charge l'aménagement et l'entretien et paie en plus une redevance à la SNCF.  
Six périmètres aménagés : coût moyen d'entretien observé : 7 € HT /an /m<sup>2</sup>
- d. Obtenir une véritable interface avec des interlocuteurs concernés à la SNCF pour tous les sujets : végétation, bruit, gare, évolution des lignes...
  - ce point est la principale difficulté et notre interlocutrice actuelle n'a pas tenu les promesses qu'elle avait cru pouvoir nous faire.
- e. Projet d'aménagement du talus Coste/Sarraut dans le cadre du cœur de ville :
  - > écrire un programme pour mettre à l'étude par les services de la ville
  - > travail mixte commissions SNCF et Espaces Verts.

##### 2. Le bruit et les vibrations (pas d'avancée récente faute d'interlocuteur)

- a. Suivi du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)
- b. Concertation sur les moyens pour réduire le bruit des trains et les vibrations : couloirs de circulation, vitesse, klaxon, qualité des rails et aiguillages, du ballast, du matériel roulant, mur antibruit
- c. Aides financières aux propriétaires (isolation phonique)

##### 3. La sécurité et les clôtures (pas d'avancée récente faute d'interlocuteur)

- a. Remise en état des clôtures : dans quelles conditions ? A l'initiative de qui ?
- b. Norme technique ? Financement ? Démarche à suivre ?

4. Une action sera menée à propos des rampes à bagages installées sur les escaliers de la gare de Porchefontaine.

##### 3) Point sur les autres commissions : communication, vie quotidienne, commerces

Il est décidé de regrouper les commissions Handicap/Personnes Agées et Vie quotidienne et de conserver ce dernier intitulé : Vie Quotidienne.

### III - Permanences

#### 1) Comptes-rendus

- . Une habitante de la rue Yves le Coz signale l'existence d'un bateau devant un logement voisin dépourvu de garage et demande si cela est approprié.
- . Il est signalé qu'une automobiliste remonte régulièrement la rue Lamartine en marche arrière.
- . Des habitants de la Roseraie se plaignent de ne pas recevoir le journal municipal.

#### 2) Calendrier des permanences (10h30 – 12h)

Samedi 13 février : Alain Roger, Gabrielle de Wailly, Francis Naudin

Samedi 12 mars : Pierre Arnaud, Laure Dispan de Floran, Marie-Christine Claraz

Samedi 9 avril : Marc Meyer, Michel Carré.

Madame Delhomme se charge de mettre à disposition un nouveau panneau.

### IV – Informations - Questions diverses

- L'animation autour de la prévention des vols à la fausse qualité, le jeudi 19 novembre après-midi, a rencontré un franc succès avec plus de cent cinquante participants. Elle a eu lieu en présence de deux représentants de la police nationale et de celles de Mme Piganeau, Maire-Adjoint délégué aux Familles, aux Maisons de quartiers et aux Associations et Mme Bébin, Maire-Adjoint délégué à l'Action sociale et à la Santé.

- Le vendredi 29 janvier à 19 heures auront lieu les voeux du Conseil de Quartier avec la Maison de quartier, les associations représentatives, pour les habitants et les commerçants, à la maison de Quartier.

- Le 24 février, visite de l'établissement du Relais situé à Favières ouverte à tous les membres du Conseil de Quartier.

Pour répondre à notre question, le Relais précise que le volume de collecte à Porchefontaine des vêtements recyclés ne peut donner lieu à une estimation spécifique car les estimations sont faites pour l'ensemble de la ville.

- Le jeudi 24 mars, VGP, répondant au souhait du Conseil de quartier, animera à Porchefontaine une réunion pédagogique sur le compostage, à la Maison de Quartier à 20 heures, et remettra des bacs à compost aux habitants le souhaitant. Une réunion préparatoire aura lieu le 15 mars à 10 h 30. Cette réunion est ouverte aux membres du Conseil de Quartier, à qui il est demandé de relayer l'information en précisant que les personnes intéressées doivent s'inscrire pour bénéficier d'un composteur.

Des tracts pourront être distribués avec les documents donnés pour la Foire aux Plantes. L'information sera relayée sur le blog de la Foire aux Plantes.

- Attribution d'un nom au jardin de la Poste : l'accord de la Poste a été demandé.

- Permis de construire du 8 rue Coste : un membre du Conseil avait évoqué l'inquiétude de riverains de la rue Victor Hugo face au permis de construire du 8 rue Coste (édification d'un immeuble de la taille de celui du 6 rue Coste avec une même largeur de bâtiment sur un terrain deux fois plus petit). Un recours gracieux très précis (démolition de mur mitoyen sans accord préalable, absence de plan de géomètre précisant les murs démolis, architecte non inscrit à l'ordre) a été déposé à la Mairie le 5 décembre. Nous venons d'apprendre que suite à ce recours le pétitionnaire a décidé de retirer son permis.

- Dîner des membres du Conseil de Quartier chez Antoinette mercredi 6 avril à 20 h.

Prochain conseil de quartier : lundi 14 mars.

Fin du conseil à 23 heures.